



COMMUNE DE DONNELOYE  
CONSEIL GENERAL

3EME EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL GENERAL DU 13 JUIN 2018

La séance est conduite par le Président Monsieur Gilbert Gavillet.

Le Conseil Général de Donneloye, sur proposition de la Municipalité, entendu le rapport de la commission des Finances et Gestion considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour décide :

**d'accepter le préavis municipal no 03/2018**

- 1. Demande d'un crédit de CHF. 75'000.00 pour des travaux d'entretien urgents à la Step de Gossens, montant pris sur les liquidités et amortis en 5 ans soit CHF 15'000.00 par an**

Le Président

Gilbert Gavillet



la secrétaire

Murielle Jaquier